

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. **Dénomination et adresse de la collectivité passant le marché :**

COMMUNE DE DINARD – Commande Publique - 47, bd Féart – BP 90136 - 35801 DINARD CEDEX
Téléphone : 02.99.16.00.00 / Fax : 02.99.46.80.09

2. **Mode de passation :**

Marché passé selon une procédure adaptée ouverte (Articles R2123-1 1° - inférieure au seuil des procédures formalisées – Code de la commande publique).

3. **Objet du marché :**

**APPEL A PARTENARIAT
AIDE A L'ACCES D'UNE COMPLEMENTAIRE SANTE POUR TOUTES ET TOUS LES DINARDAIS
(2021-39)**

Code CPV	Libellé CPV
85000000-9	Services de santé et services sociaux

Le prestataire désigné prendra opérationnellement et techniquement en charge la mise en œuvre des contrats de complémentaire santé.

La Commune de Dinard utilisera ses supports de communication (site Internet ville, réseau, supports traditionnels, communication presse via le bulletin municipal...) pour la diffusion des informations aux dinardais.

4. **Forme du marché :**

La consultation donnera lieu à un marché ordinaire. La Commune n'aura aucun rapport financier avec le prestataire retenu ni avec les habitants qui contracteront directement avec ce dernier.

5. **Allotissement :**

La consultation n'est pas décomposée en lots car il est impossible d'identifier des prestations distinctes.

6. **Variantes :**

Les variantes à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées.

Il n'existe pas de variante obligatoire imposée par la collectivité.

7. **Délai de validité des offres :** 120 jours

8. **Durée du marché :**

Le marché démarre à compter de sa notification, estimée semaine 38.

Le prestataire fournira à l'appui de son offre un planning prévisionnel de la prestation.

La durée de la convention devra être prévue sur 3 ans.

9. **Retrait du dossier de consultation :** Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable sur la plate-forme <https://www.megalis.bretagne.bzh/>

10. **Réception des offres :**

Les offres doivent être transmises par voie dématérialisée à l'adresse suivante :

<https://www.megalis.bretagne.bzh/>

11. **Date limite de réception des offres :** Le 17 juin 2021 à 12H00

12. **Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

Documents mentionnés dans le règlement de consultation

13. Critères de jugement des offres :

critères	Pondération
1 – Tarification attractive, au regard du rapport entre la qualité des garanties et les tarifs proposés	
- Détail des garanties proposées ----- 40 %	60 %
- Mode de rémunération explicité ----- 10 %	
- Maintien de salaire en cas d'arrêt maladie, avec un taux préférentiel de cotisations attractives ----- 10 %	
2 – Valeur technique de l'offre au regard du mémoire technique fourni par le prestataire, dont :	
- formalisme du dossier et exhaustivité des pièces, lecture simplifiée des offres ----- 10 %	35 %
- modalités de gestion des contrats ----- 5 %	
- description de la communication qui sera mise en œuvre : plaquettes, plateforme et services en ligne ----- 7 %	
- permanences ----- 5 %	
- labellisation œuvres sociales et actions de préventions ----- 8 %	
3 – Références du prestataire, dont :	
- Références auprès d'autres Collectivités territoriales et expertise en matière de connaissance du marché (Références détaillées sur les 3 dernières années) --- 5 %	5 %

14. Renseignements complémentaires pouvant être obtenus :

Renseignements techniques :

M. Hervé-Pierre MALTRUD – DGS

Courriel via le profil acheteur : <https://www.megalis.bretagne.bzh/>

Renseignements administratifs :

Mme Karine ALSAC – Gestionnaire commande publique

Mme Pascale BANNIER – Responsable commande publique

Courriel via le profil acheteur : <https://www.megalis.bretagne.bzh/>

15. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de RENNES - 3 Contour de la Motte CS 44416 35044 Rennes

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends ou Litiges relatifs aux marchés publics

DIRECCTE DES PAYS DE LA LOIRE

22 mail Pablo Picasso

BP24209

44042 Nantes cedex.

Renseignements concernant l'introduction des recours auprès :

Mairie de Dinard - Service Juridique - 47, Boulevard Féart - B.P 90136 - 35800 DINARD

Téléphone : 02.99.16.00.00 - Télécopieur : 02.99.46.80.09

16. Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 12/05/2021